

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Novembre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 novembre
Budget de 1997

On aborde la discussion du budget des affaires étrangères.

M. Millerand sollicite des explications du gouvernement sur un point particulièrement grave de notre politique extérieure.

Existe-t-il entre la France et la Russie un accord particulier ? Quelle en est l'étendue ? Quelle en est la portée ?

Cette question n'est inspirée en rien par l'esprit de parti. On sait, en France, comme à l'étranger, que lorsque l'intérêt national est en jeu nous savons tous imposer silence à nos préoccupations particulières intérieures.

La situation de la France dans le monde nous imposant des devoirs particuliers, ne nous permet de négliger aucun élément de force.

La paix sans doute travaille en notre faveur. C'est pourquoi il est injuste de la part de certains de nos adversaires de critiquer au point de vue patriotique, l'action internationaliste de notre parti, qui suscite à l'étranger l'esprit public contre l'ambition de ministres mégalomanes ou de souverains agités.

Ne nous faisant pas d'illusion sur la solidité de ce rempart et soucieux de mettre toutes les chances de notre côté, nous envisageons d'un esprit libre l'hypothèse d'une alliance entre une République démocratique et un Empire autocratique.

Nous sommes trop de notre temps pour ignorer que l'alliance franco-russe a été depuis longtemps dans les prévisions de nos amis comme de nos ennemis, et qu'au lendemain de la guerre de Crimée, elles indiquaient les sympathies croissantes de la France et de la Russie, ennemies de la veille.

Cette sympathie n'a pas empêché la Russie de profiter de nos malheurs en 1870 pour déchirer le traité de Paris.

Cependant en 1875, la Russie se mettait en travers des projets belliqueux du chancelier de fer en même temps que l'Angleterre.

Cette double intervention fut beaucoup moins un mouvement chevaleresque et spontané que la première manifestation de la justice des choses. Si depuis quelques années la Russie s'est rapprochée de nous, il est permis de voir dans cette évolution une preuve définitive de notre relèvement.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 8

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

IV

L'odyssée d'un bandit

Il s'était approché d'elle, et la fixait d'un regard terrible.

— J'entends trouver place auprès de toi. Je me présenterais pour demander de l'ouvrage à l'usine... il faut qu'on accueille ma demande. Arrange-toi donc en conséquence. Ton mari, un nouveau marié surtout, n'a rien à refuser à sa femme...

Redevenue plus maîtresse d'elle-même la jeune femme balbutia :

— Mais, mon oncle, si de l'argent...

Il l'interrompit.

— De l'argent... tu m'offres de l'argent... et puis de m'en aller après, n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas cela du tout que je veux. Mon seul désir est de vivre auprès de ma chère nièce... J'ai été trop privé de ses caresses...

Et changeant brusquement de ton :

— Allons trêve de railleries... tu m'as compris, n'est-ce pas... Dans deux jours Pierre Férat — c'est là mon nouveau nom — Pierre Férat, un pauvre diable sans

Cela explique le sentiment de gratitude et de fierté qu'a provoqué dans la France entière l'hommage rendu à notre sagesse, à nos efforts par l'amitié d'une grande nation.

Personne ne songe à dénier au ministère des affaires étrangères le droit de conduire comme il l'entend, sous sa responsabilité, les négociations diplomatiques.

Ce que nous désirons, c'est qu'au bout de six ans de négociations poursuivies en toute liberté par le pouvoir exécutif, il fasse connaître au pays les résultats obtenus dans leurs grandes lignes. (Très bien ! très bien !)

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères monte à la tribune et lit la déclaration suivante :

Les différents ministres qui se sont succédé depuis plusieurs années déjà, sont restés tous fidèles dans nos relations avec la Russie, à une ligne de conduite politique qui non seulement a été arrêtée par la conception réfléchie des hommes d'Etat, mais au devant de laquelle s'était porté spontanément le sentiment populaire.

Récemment, au cours du voyage où de jeunes souverains visitaient les chefs des principaux Etats de l'Europe, ils sont venus en France saluer le gouvernement d'une nation amie.

Non seulement la France a pratiqué envers ses illustres hôtes les lois les plus naturelles de l'hospitalité, mais elle a mis dans son accueil quelque chose de si cordial et de si digne qu'on a senti, dans le monde entier, qu'un acte solennel venait de s'accomplir par la rencontre d'un grand souverain et d'un grand peuple.

Depuis le président de la République et les élus de la nation, jusqu'au plus humble des citoyens, tout le monde a concouru à l'éclat de ces fêtes et l'on a vu, réuni dans un même sentiment de paix et de confiance, tout ce qui se rattache au passé, tout ce qui regarde l'avenir.

On nous interroge aujourd'hui et on nous demande, sur la ligne politique que nous suivons, des explications qui n'ont pas été demandées à nos prédécesseurs.

Je n'ai qu'un mot à répondre à M. Millerand : Ce qui peut et doit être exprimé en public l'a été en termes mesurés, concertés et précis par Sa Majesté l'empereur de Russie et par le président de la République à Cherbourg, devant les officiers de l'armée de mer, à Paris devant les représentants du gouvernement et de la nation, à Châlons devant les chefs et les officiers des armées de terre.

Le ministre des affaires étrangères s'en tient à ces déclarations.

La fonction qu'il remplit, un intérêt supérieur que la Chambre comprendra, lui font un devoir de ne rien ajouter au sujet d'une entente

ouvrage, obtiendra de M. Desormes un modeste emploi de garçon de peine. Si par malheur Pierre Férat était éconduit, M. Desormes recevrait d'ici peu la visite d'un monsieur fort bien renseigné qui viendrait lui donner quelques renseignements sur la très grande parenté de Mlle Lorin avec une certaine Angèle Rigaut...

— Taisez-vous, par pitié, taisez-vous, implora la malheureuse retrouvant toutes ses terreurs de jadis...

— Tu obéiras ?.. demanda Pierre.

Levant les yeux sur lui, elle rencontra son regard, et de nouveau dominée, elle répondit :

— J'obéirai !

Et l'infortunée avait tenu parole.

Ainsi qu'il l'avait annoncé à sa nièce, Rigaut, sous le nom de Jacques Férat, se présenta un matin à l'usine de M. Desormes, sollicitant un emploi si modeste qu'il fut. Il prétendait arriver des charbonnages de Mons et de Charleroi ; son état de santé ne lui permettait plus de supporter le travail trop dur des mines. M. Desormes, dont le personnel était au complet, refusa tout d'abord les offres du soi-disant mineur et allait le renvoyer, après l'avoir gratifié d'une petite somme, quand sa femme, survint à point. S'apitoyant sur l'air misérable du quémendeur, que son défaut de jeunesse et le mauvais état de sa santé dont il se plaignait rendaient plus intéressant, Mme Desormes n'eut pas de peine à faire revenir son mari sur sa première résolution. Comme il le voulait, Rigaut fut admis dans la fabrique en qualité d'homme de peine, et reprit sa place auprès de la malheureuse que la Providence avait soustraite pendant quelques années à son influence néfaste.

De ce jour, Angèle retombait sous l'empire de son oncle ; de nouveau vaincue par la continuelle appréhension

que personne ne songe plus à nier ou à mettre en doute aujourd'hui.

M. Toussaint. — Alors, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant !

M. Deloncle a la parole sur le budget des affaires étrangères.

L'orateur présente quelques observations sur le Siam, l'Egypte et l'expédition de Dongola.

La discussion générale est close.

La Chambre passera à la discussion des chapitres. Les premiers chapitres sont adoptés sans modification.

INFORMATIONS

Election législative du 22 novembre

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE BORDEAUX

MM. Ferré, radical (élu)..... 6.080 voix
Decrais, anc. ambas., rép... 5.246

Mort de M. Ferré

Une demi heure avant la fermeture du scrutin, le bruit se répandait dans les sections de vote que l'un des candidats, M. Ferré, venait de mourir. Cette nouvelle était aussitôt confirmée, et une dépêche parvenue à la Préfecture faisait connaître la mort du candidat radical.

M. Ferré souffrait depuis longtemps d'une maladie d'estomac compliquée d'une fièvre typhoïde à laquelle il a succombé avant d'être proclamé député de la Gironde.

Le Grand Prix Montyon

Dans sa séance du 26 novembre prochain, l'Académie française décernera son premier grand prix Montyon de 2,000 fr. au vénérable aumônier de St-Cyr, M. l'abbé Lanusse.

La langue française en Lorraine

Le conseil provincial de Lorraine a adopté une résolution demandant qu'une plus grande place soit faite à l'enseignement du français dans les écoles primaires, les classes supérieures surtout, de la partie de la Lorraine où le français est la langue courante.

Bordeaux sans gaz

Bordeaux, 22 novembre,

Les ouvriers gaziers se sont mis en grève ce matin.

Les conciliateurs ont duré toute la journée entre les ingénieurs de la Compagnie du gaz, les membres de l'administration municipale et les délégués grévistes.

de ses menaces, elle se sentit redevenir l'être faible, l'instrument docile qu'elle était à Bruxelles, entre les mains du misérable, que la fatalité remettait sur sa route...

Parfois elle s'enfermait dans sa chambre, pour essayer d'oublier dans la prière les cruelles tortures qu'elle dissimulait au fond de son cœur. Et c'était pour elle une douceur infinie, de se rapprocher de ce Dieu qu'elle avait appris à connaître et à aimer dans la sainte maison des Dames de la Miséricorde ! Avec quelle ardeur, quelle foi profonde elle l'implorait, le suppliait de la sauver comme autrefois et de lui rendre le calme de ces heureux temps !

Mais Pierre Rigaut veillait sans cesse, épiait toutes les occasions de se rapprocher de sa nièce, sans attirer sur lui la curiosité des autres employés de l'usine. Tantôt un renseignement à demander en l'absence de M. Desormes, tantôt un travail quelconque l'amenaient sur son passage, lui fournissant le prétexte de se trouver seul avec elle. Il profitait de ces courts instants pour lui dicter ses volontés, l'obligeant à lui rendre compte de tout ce qui se passait, et triomphant toujours de ses résistances par l'éternelle menace d'une dénonciation possible. Ah ! oui certes, l'infortunée était bien complètement retombée sous la domination de son mauvais génie !

Quand elle devint mère, pour un temps du moins, son bourreau aurait pitié d'elle et ferait trêve au cruel martyre qu'il lui infligeait. Il n'en fut rien. L'infâme ne vit dans le petit être innocent qui venait de naître qu'un moyen plus efficace d'augmenter les tortures de sa mère.

— Il serait pénible en vérité, disait-il cyniquement, que par suite d'une indiscretion maladroite, ce gentil bébé se réveillât un beau jour sans mère à côté de son

Aucune conciliation n'a pu intervenir jusqu'à présent.

Les grévistes sont en permanence à la Bourse du Travail et sont très calmes, mais fort résolus.

Ce soir la Compagnie a fait placarder en ville un manifeste à la population bordelaise et à celle des communes suburbaines, pour annoncer que par suite du départ des ouvriers, elle est dans l'impossibilité d'assurer l'éclairage public et le service des particuliers. Elle demande, en outre des ouvriers chauffeurs à raison de 5 fr. par jour.

En présence de l'attitude de la Compagnie, les membres du Conseil municipal, réunis en Commission plénière, ont envoyé ce soir assez tard à la Compagnie une mise en demeure d'avoir, dans les trois jours, à pourvoir à l'éclairage public, dans les conditions du cahier des charges.

Dans une nouvelle réunion des grévistes gaziers, plusieurs orateurs ont encouragé les grévistes à la résistance. L'assemblée a adopté l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers gaziers de Bordeaux, réunis en assemblée générale le 21 novembre, déclarent que l'intervention de la troupe ne peut en rien modifier leur ligne de conduite : qu'ils ont voté à l'unanimité, dans leurs réunions précédentes, la grève générale ; qu'ils persistent dans leur intention, qu'aucun travailleur ne sera autorisé à rentrer à l'usine avant que satisfaction complète ait été donnée.

» L'assemblée, sûre que la troupe ne peut assurer l'éclairage public, estime que son intérêt lui commande d'attendre le résultat de cette intervention militaire.

» Vive la solidarité ! »

La Compagnie a fait placarder deux affiches, l'une demandant des ouvriers à 5 fr. par jour, l'autre contenant le texte de la lettre du directeur de la Compagnie, au président du Syndicat des ouvriers, protestant contre la grève immédiate, annonçant que la Compagnie se refuse à tous pourparlers avant la reprise du travail et disant que les ouvriers qui n'auront pas repris le travail dans les vingt-quatre heures seront considérés comme n'appartenant plus à la Compagnie.

Après une délibération qui a duré plusieurs heures, le Conseil municipal, qui avait tout d'abord décidé le retrait des troupes aux usines à gaz, a résolu de les y maintenir jusqu'à la fin de la grève. Cette résolution a été prise pour éviter les désordres qui pourraient naître. La Compagnie a en effet embauché tous les manœuvres qui se sont présentés à raison de 5 fr. par jour pour les fours.

Les grévistes sont toujours en permanence à la

berceau. Car il y a gros à parier que M. Desormes, s'il conservait l'enfant, hésiterait à garder près de lui une femme, dont le passé pourrait le compromettre... Sans compter que Dame Justice, qui est rancunière, pourrait bien exiger le paiement d'une ancienne dette dont lui est toujours redevable une certaine Angèle Rigaut...

A la pensée que l'horrible prédiction de son oncle pouvait se réaliser, celle-ci devenait folle, et ses angoisses redoublaient d'autant plus fortes que maintenant ce n'était pas pour elle seule qu'elle tremblait, mais aussi pour son enfant !

Elle n'eut plus désormais qu'une seule idée, obéir au misérable pour empêcher que jamais il ne parlât. Loin de fuir comme avant, ce fut elle qui alla au-devant de lui.

Restait-il absent de la fabrique pendant une journée la malheureuse s'imaginait qu'il était parti pour ne plus revenir, et qu'une lettre révélatrice à son mari suivrait de près sa disparition !

Elle en arriva à se priver de tout pour répondre à ses exigences d'argent ; à deux ou trois reprises ses ressources personnelles étant épuisées, l'infortunée vola son mari, au risque de faire planer sur autrui les soupçons qui ne pouvaient s'arrêter sur elle. Insensiblement elle perdit la notion du bien, et le cerveau affolé, elle demeura sourde à la voix de sa conscience dorénavant impuissante à l'arrêter sur la pente du mal.

Au milieu du tourbillon qui l'entraînait, elle eut encore une lueur d'espoir lorsque M. Desormes, acculé par des désastres successifs et voulant éviter une chute honteuse, prit le parti d'abandonner l'usine à son principal créancier. Quand il fit part de son intention de partir au loin pour rétablir sa fortune perdue, Angèle ressen-

Bourse du Travail. Ils sont calmes, mais pourraient bien se départir de leur sang-froid si les ouvriers étrangers à la corporation s'embauchaient en aussi grande quantité que l'espère la Compagnie.

Bordeaux, 24 novembre.

La grève des gaziers est terminée.

La délégation des grévistes a été reçue hier soir, à 7 heures 43, par M. Rodberg, qui lui a annoncé que l'augmentation de cinquante centimes par jour, accordée aux manœuvres, serait accordée également à tout le personnel des services intérieurs de la chaufferie.

Le travail a repris ce matin, à six heures.

Les Italiens en Abyssinie

Lieutenant Madia, fait prisonnier à Abbacirima et remis par Ménalik à Mgr Macaire, vient d'arriver à Naples.

Dans une intéressante interview publiée par le *Don Margio*, il déclare que les Abyssins ne sont pas un peuple barbare; Adis-Abeba est un pays civilisé où les prisonniers ont été bien traités et respectés.

M. Madia proteste énergiquement contre les infâmes calomnies répandues sur le compte des Abyssins qui, d'après les affirmations souvent répétées de la majeure partie de la presse italienne, faisaient subir les derniers outrages aux prisonniers italiens.

« — Démentez, démentez, dit M. Madia indigné, parce que ce serait un crime, une infamie, un outrage gratuit de laisser s'accréditer de semblables énormités. »

Jusqu'à présent, les autres journaux ne reproduisent pas l'interview.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

On nous écrit de Gourdon :

A MONSIEUR DE VERNINAC SÉNATEUR DU LOT

Y aurait-il indiscretion à vous demander ce qu'est devenu ce *demain* pour lequel vous et vos amis les radicaux-socialistes, nous annonciez depuis si longtemps la chute du ministère Méline?

Plus nous avançons et plus les victoires de ce cabinet se multiplient, deviennent éclatantes.

Lorsque vous avez, au dernier moment, proposé de modifier le mode électoral relatif aux délégués sénatoriaux, vous saviez très bien qu'il était trop tard pour rendre ces modifications praticables; ce n'était là de votre part, qu'une nouvelle machination contre le ministère.

A cette occasion encore, la question de confiance a été posée, et la Chambre a donné raison à M. Méline par 70 voix de majorité.

Vous le voyez, ce ne sont plus de ces

tit, sans la laisser éclater ouvertement, une joie véritable qui passa pour de l'abnégation aux yeux de son mari. Partir ! mais c'était pour elle le salut.

Ce désastre commercial qui les forçait à s'expatrier, elle le bénissait, puisque, peut-être, il allait lui apporter la délivrance ! Les privations, les soucis d'un recommencement, la misère possible, qu'était-ce en vérité que tout cela, en comparaison des tortures morales qu'elle endurait depuis l'entrée de son oncle à l'usine.

Mais Pierre Rigout n'était pas homme à abandonner sa proie.

L'assassinat de M. Desormes rejeta la malheureuse Angèle plus avant encore au fond de l'abîme où s'effondrèrent ses dernières espérances.

V

Whist et manille.

— Encore perdu ! fit le docteur Noris en abattant sur table les dernières cartes de son jeu.

— Décidément le *mort* ne te réussit pas, dit M. Hersent ; deux *schelems* coup sur coup... c'est la de veine noire.

— Et vous ferez mieux de vous en tenir là, si vous ne voulez pas aggraver votre défaite, mon cher docteur, ajouta le troisième joueur, l'abbé Nortier.

— D'autant que je ne me sens pas en effet le calme nécessaire pour prendre ma revanche, conclut le perdant, en quittant la table de whist.

Une fois par mois M. Hersent, l'honorable notaire du boulevard Saint-Germain, réunissait ses amis, l'abbé Nortier, vicairé à Saint-Germain-des-Près et le docteur Noris, son ancien camarade d'Henri IV qu'il n'avait pas

majorités chancelantes d'autrefois que le gouvernement obtient depuis sa nomination, devant cette Chambre que vous nous disiez pourtant dominée par votre esprit radical-socialiste ; Depuis le 30 avril elle proclame constamment et par des majorités accentuées qu'elle a une entière confiance en ce ministre, et qu'elle ne veut plus de M. Bourgeois, ni de ses doctrines qui sont devenues les vôtres.

Tout récemment, avez-vous été plus heureux au Sénat, qui est pourtant votre propre assemblée ?

A la séance du 19 novembre, vous demandez l'urgence pour le projet de modifications à apporter dans les élections sénatoriales, et le Sénat la repousse par 242 voix contre 32.

C'est un véritable effondrement pour vous et M. Pauliac, qui faisiez partie de cette infime minorité.

Quelles prédictions pourriez-vous bien faire encore sans provoquer partout des éclats de rire ?

Vous jugerez sans doute qu'il est grand temps de la clore cette longue série d'expériences infructueusement tentées contre le ministère Méline.

Si vous nous en croyez, Monsieur de Verninac, ne promettez plus rien, car vous vous exposeriez à rappeler aux électeurs, qui semblaient l'avoir perdu de vue, cet engagement d'honneur de 1881, envers M. Robert Calmon, engagement que vous avez nié, méconnu, et qui a été affirmé dans un placard par le regretté docteur Calmeille, alors votre ami, dont l'honorabilité est notoire dans le département, et par un groupe imposant d'électeurs en tête duquel figure M. Linol, aujourd'hui maire et conseiller général de Gourdon. Vous feriez ainsi revivre le triste souvenir de cette promesse faite aux *Délégués sénatoriaux conservateurs* de voter contre le projet de loi d'expulsion des princes, promesse à laquelle on a cru, et qui a eu pour résultat votre élection. Encore une fois, ne promettez plus rien, vous vous exposeriez également à exciter dans le cœur de M. Cocula le ressentiment de l'oubli des promesses que vous lui auriez faites aux dernières élections législatives, et qui lui a fait dire publiquement et avec fort peu de mesure que *vous l'aviez trompé*.

En résumé, quelle est aujourd'hui la situation ? Elle est des plus simples :

Vous avez tout fait pour renverser le ministère Méline ; il est debout plus que jamais, et vous et les vôtres êtes restés sur le carreau.

Tout le monde comprend que vous ne pouvez plus rien obtenir d'un gouvernement perdu de vue depuis le collège. Après le dîner tous les trois s'abandonnaient avec acharnement à leur jeu favori, le whist, qui comme on le voit, avait été ce soir-là funeste au docteur.

M. Hersent sonna.

— Débarrassez la table de jeu, dit-il au domestique arrivé à son appel, et servez le thé.

— Tu as donc renvoyé ton domestique ? demanda M. Noris, lorsque le valet eut quitté le salon.

— Non pas, il est à Bordeaux chez mon frère où comme tu le sais, ma femme et mes enfants passent tout l'été. Je me suis adressé au bureau de placement voisin, qui m'a envoyé quelqu'un pour le remplacer pendant son absence.

La conversation changea de tour.

— Vous semblez distrait, tourmenté ce soir, docteur ? dit l'abbé Nortier.

— En effet, j'ai reçu, au moment de venir, une lettre qui ne laisse pas que de m'inquiéter. Le comte de Limeray m'a...nonce que sa petite fille est malade...

— Gravement ? fit M. Hersent.

— Il ne me le dit pas... et j'espère que non. Je lui ai télégraphié que je partirai demain matin pour Tonnac.

Tu sais quelle profonde affection m'a toujours attaché à la famille de Limeray, et tu comprends quelle hâte j'ai de savoir si le pauvre garçon, déjà si cruellement éprouvé, n'est pas sous la coup d'un nouveau malheur.

— M. le comte de Limeray a-t-il donc fait une perte récente ? demanda l'abbé.

— Sa jeune femme est morte il y a un an à peine, en mettant au monde l'enfant dont il m'apprend la maladie aujourd'hui.

— Ah ! le pauvre homme ! Que Dieu le préserve d'une

nouvelle douleur !

— Dieu vous entende, mon cher abbé, et merci bien sincèrement des souhaits que vous formez pour mon pauvre ami, dont la situation est déjà assez triste, sans ce surcroît de chagrin.

— La religion est là pour vous aider à supporter les plus fortes douleurs...

— Je suis religieux, l'abbé, et j'estime comme vous que la religion est en effet la grande consolatrice, mais je ne peux néanmoins m'empêcher de constater que parfois la vie, si facile pour certains, s'arrange bien mal pour d'autres. Tristan de Limeray est de ces derniers.

Voilà un homme jeune, riche, heureux qui nageait en plein bonheur, devant qui la vie s'ouvrait radieuse, et qui tout à coup, du haut de la félicité la plus parfaite, se trouve précipité dans l'abandon le plus absolu. La veille c'était la famille, le foyer, la joie de se sentir vivre côte à côte de celle qu'on aime... le lendemain le vide brusque l'isolement terrible, avec le souvenir du bonheur perdu ! Et si Dieu le prend en pitié, comme je l'espère, et lui conserve son enfant, le pauvre comte n'en sera pas moins réduit à mener une existence à tout jamais brisée.

— Il faut s'incliner devant la volonté de Dieu ! fit l'abbé Nortier.

Le domestique entra, apportant le thé qu'il disposa sur une table.

Le notaire prit la parole pour répondre au docteur.

— Sans doute la situation du comte de Limeray est pénible, mais il me semble, Noris, que ton affection pour lui te pousse un peu dans l'exagération. Car enfin, cette existence, selon toi, perdue à tout jamais, qui peut empêcher le comte de la retrouver ?...

— Et le moyen, je te prie...

— Il est des plus simple, et pas nouveau d'ailleurs... Le comte de Limeray est jeune, et ce qui ne gêne rien, bien au contraire, très riche... pourquoi ne se remarierait-il pas ?

— Tu oublies sa douleur ?

— Le temps cicatrise tous les douleurs, Noris. Et j'ajoute, que dans l'intérêt même de son enfant, une nouvelle union s'impose à ton ami comme un devoir.

— Un mariage... sans doute... j'en n'ai pas été sans y songer... Mais cet là une grave question... qui présente bien des difficultés...

— Tu parles de difficultés... alors qu'il s'agit d'un homme... et d'un homme riche... Que dirais-tu donc si tu avais à te préoccuper d'une femme, demeurée veuve aussi avec un enfant, et jeune comme le comte de Limeray mais qui n'aurait pas sa fortune. Tiens je la connais, moi, cette femme-là, et je t'assure que sa situation est autrement pénible que celle de ton ami. Au fait, vous connaissez la personne dont je parle, l'abbé, car cet une de vos paroissiennes assidues.

— Son nom ? demanda l'ecclésiastique.

— Madame Desormes...

A ce moment le domestique laissa maladroitement tomber la tasse de thé qu'il présentait au notaire.

— Laissez-nous, mon ami... fit celui-ci... je n'ai plus besoin de vos services.

Le domestique après avoir réparé sa maladresse, disparut derrière une tapisserie...

— En effet, répondit l'abbé Nortier... Mme Desormes est une de mes ferventes fidèles, d'une pratique édifiante et très charitable pour les pauvres...

(A suivre.)

démagogues révolutionnaires, Demain, s'ils le jugent opportun, ils rétrograderont à leurs préférences monarchiques.

Toutes leurs fluctuations ne s'inspirent que de leur égoïsme. S'ils varient, comme la plus changeante des maîtresses, c'est qu'ils espèrent — singulier calcul — recouvrer, grâce à leurs mœurs de circonstance, le crédit qu'elles leur ont précédemment fait perdre. Pour l'un d'eux au moins, la crainte du renouvellement législatif a été le principe à la fois de la sagesse et de la folie. Devenu impopulaire, il croit prudent de tenter de se réfugier au Sénat, et il a cru habile, le malheureux, de demander sa route aux socialistes !

Vous n'en êtes pas réduit à pareils expédients, Monsieur le Député ! La Chambre vous serait toujours accessible, Monsieur Rey, si vous vouliez y rentrer. Par votre conduite, par votre républicanisme, par votre sollicitude à l'égard de vos électeurs, vous avez mis votre situation à l'abri de tous les assauts. Ce n'est donc pas l'appréhension de la défaite qui oriente vos désirs vers la haute Assemblée. Vous estimez à juste titre qu'au milieu de représentants assagis par l'expérience des luttes livrées pour le triomphe de la République, vos judicieux avis se traduiraient par des résultats plus rapides. Vous continuerez au Luxembourg, avec plus de courage encore qu'au Palais-Bourbon, la vie de travail qui fut votre promesse et qui demeure votre honneur.

Mais ne craignez-vous pas, Monsieur le Député, qu'isolés, vos efforts ne soient insuffisants. Aux stériles manœuvres des politiciens, il est temps d'opposer le faisceau des républicains qui travaillent. L'intérêt de vos compatriotes, qui vous a toujours stimulés, doit vous mieux inspirer que jamais ; mieux que jamais il doit vous résoudre à lui sacrifier vos convenances individuelles. Seul candidat, vous paraîtriez ne songer qu'à vous seul. Partisans et adversaires vous en blâmeraient à l'envi. Uni à des coreligionnaires, vous combattez le combat du désintéressement pour la République, contre les appétits et les besoins particuliers d'une secte sans croyances.

Une liste progressiste se formera. Aidez à la former.

On ne dira pas de vous que vous fuyez le devoir de solidarité républicaine. On n'enregistrera pas à votre compte des combinaisons où éclaterait le souci des ambitions intimes. On n'aura pas à poursuivre parallèlement à votre compétition, le triomphe des idées modérées.

Regardez parmi vos auxiliaires éventuels ; leur loyauté politique, leur valeur, leur droit, tout les désigne comme vous, à la confiante sympathie du collège électoral.

Un vieux républicain.

Nous lisons dans le *Réformateur du Lot* :

Depuis longtemps des hommes de parti demandent à M. Rey de former, pour les élections sénatoriales, une liste de trois membres. Comme on l'a vu, le député de la deuxième circonscription de Cahors n'entend pas de cette oreille. Il se présentera seul ainsi qu'il le dit dans sa lettre.

Nous avons applaudi les personnes qui ont sollicité M. Rey pour lui faire accepter la candidature à la députation ; il n'en est pas de même pour ceux qui l'invitent à tenter de passer au Sénat.

Notre vieille expérience sur les questions électorales dans le Lot, ne nous le conseille pas. En le faisant, nous croirions faire fausse route et par suite porter atteinte au parti républicain.

— Et le moyen, je te prie...

— Il est des plus simple, et pas nouveau d'ailleurs... Le comte de Limeray est jeune, et ce qui ne gêne rien, bien au contraire, très riche... pourquoi ne se remarierait-il pas ?

— Tu oublies sa douleur ?

— Le temps cicatrise tous les douleurs, Noris. Et j'ajoute, que dans l'intérêt même de son enfant, une nouvelle union s'impose à ton ami comme un devoir.

— Un mariage... sans doute... j'en n'ai pas été sans y songer... Mais cet là une grave question... qui présente bien des difficultés...

— Tu parles de difficultés... alors qu'il s'agit d'un homme... et d'un homme riche... Que dirais-tu donc si tu avais à te préoccuper d'une femme, demeurée veuve aussi avec un enfant, et jeune comme le comte de Limeray mais qui n'aurait pas sa fortune. Tiens je la connais, moi, cette femme-là, et je t'assure que sa situation est autrement pénible que celle de ton ami. Au fait, vous connaissez la personne dont je parle, l'abbé, car cet une de vos paroissiennes assidues.

— Son nom ? demanda l'ecclésiastique.

— Madame Desormes...

A ce moment le domestique laissa maladroitement tomber la tasse de thé qu'il présentait au notaire.

— Laissez-nous, mon ami... fit celui-ci... je n'ai plus besoin de vos services.

Le domestique après avoir réparé sa maladresse, disparut derrière une tapisserie...

— En effet, répondit l'abbé Nortier... Mme Desormes est une de mes ferventes fidèles, d'une pratique édifiante et très charitable pour les pauvres...

(A suivre.)

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Le conseil municipal se réunira le vendredi 27 octobre 1896, à 8 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nomination du secrétaire et des commissions. — Dépenses imprévues : compte-rendu. — Répartiteurs : liste de proposition. — Liste électorale : révision en 1897 ; nomination de délégués. — Soutien de famille : demande Raymond Soulié, réserviste. — Paiement de la pension à Leyme de l'aliéné Antoine Mercadier. — Rue Neuve-des-Badernes : projet de traités avec les sieurs Génies et Constant. — Cahier des charges pour la perception des droits de places. — Bureau de bienfaisance : budgets. — Collège de filles : budget et cahier des charges pour l'adjudication de la fourniture en 1897 de la viande, du pain et du vin. — Budgets et comptabilités des fabriques des paroisses de la commune. — Manutention militaire : renouvellement du bail. — Lycée Gambetta : Mobilier d'internat. — Travaux urgents. — Budget communal. — Pétitions et affaires diverses.

Une pétition

On nous communique la pétition suivante :
A monsieur le maire de Cahors et à messieurs les conseillers municipaux.

« Messieurs,
« Les soussignés, commerçants, industriels et propriétaires d'immeubles ont l'honneur de soumettre à votre haute appréciation et à celle de la municipalité les considérations suivantes :

« Le bâtiment actuellement en construction à l'angle de la place d'Armes et des allées Fénélon, doit comprendre d'après les plans de M. l'architecte départemental, outre le gymnase du Lycée au rez-de-chaussée et la bibliothèque de la ville au premier étage, une galerie couverte à arcades en bordure sur la place et de l'aspect le plus imposant. D'après certains bruits, il serait question d'affecter le rez-de-chaussée de cette nouvelle construction à des magasins prenant jour sur le promenoir.

« Considérant :
« Que le nombre de magasins inoccupés dans la ville est déjà trop considérable et que de ce fait il serait préjudiciable aux propriétaires d'immeubles de créer de nouveaux locaux pour le commerce.

« 2° Qu'il serait injuste d'installer aux frais des contribuables des magasins dont la location, sous prétexte de revenus illusoire pour la ville, ne pourrait se faire qu'au détriment de ces mêmes contribuables et que, si on admettait ces dispositions, on pourrait de même aménager tous les édifices municipaux, ce qui serait une source de revenus pour la commune, mais un préjudice grave pour les propriétaires imposés.

« 3° Qu'au point de vue de l'aspect du monument, il serait regrettable de voir, comme cela a eu lieu trop souvent, l'élégance de l'architecture compromise par la présence de magasins au rez-de-chaussée de l'édifice.

« 4° Que l'établissement de magasins sur ce point équivaldrait à la permanence de boutiques foraines sur les promenades, chose qui a été très longtemps tolérée à Cahors.

« Les soussignés ont l'honneur de vous prier de vouloir bien laisser aux susdits locaux leur affectation première, qui est de servir au gymnase du Lycée.

« Dans cet espoir, ils vous prient d'agréer, Messieurs, l'assurance de leurs sentiments les plus respectueux ».

7° de ligne

Nous lisons dans le Journal officiel :
M. Battistelli, nommé capitaine, est affecté au 7° de ligne.

Commission départementale

La Commission départementale se réunira le 30 novembre courant, à l'hôtel de la Préfecture.

Contributions directes

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1897 pour le surnumérariat des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront auprès du directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Pour être admis à concourir, les candidats ne devront pas être âgés de moins de 18 ans ou de plus de 24 au 1^{er} janvier 1897.

La limite d'âge est étendue toutefois jusqu'à l'âge de 29 ans pour les jeunes gens qui ont accompli plus d'une année de service militaire dans l'armée active.

Les candidats devront être pourvus de l'un des grades de :

- Bachelier ès-lettres ;
- Bachelier ès-sciences complet ;
- Bachelier de l'enseignement secondaire classique (lettres-philosophie ou lettres-mathématiques) ;
- Bachelier de l'enseignement secondaire moder-

ne (lettres-philosophie ou lettres-sciences, ou lettres-mathématiques) ;

Bachelier de l'enseignement secondaire spécial. Le registre d'inscription des candidatures sera clos le 31 décembre 1896. Les demandes formées après cette date n'auront d'effet que pour le concours de 1898.

La Ste-Cécile

Notre Société orphéonique a fêté dignement, dimanche dernier, sa patronne Ste-Cécile.

A 4 heures, l'Orphéon s'est fait entendre sur les Allées Fénélon. Inutile de dire que l'interprétation des divers chœurs a été excellente et qu'il a été fort applaudi.

A 7 heures, un banquet fraternel réunissait les membres de l'Orphéon à l'hôtel du Midi. Au Dessert, M. Gelly, président, dans une courte improvisation, a remercié les directeurs de leur dévouement ; il a remercié en outre les musiciens qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours lors du dernier concert donné par l'Orphéon et il termine en portant la santé des membres patrons de la Société.

La plus franche gaîté n'a cessé de régner durant le repas. On a beaucoup chanté.

On s'est séparé à 10 heures au cri de : Vive l'Orphéon !

La bonté des mets et la régularité du service font le plus grand honneur à M. Soulié.

A Monsieur Magne

Nous recevons de Mme Parazines la lettre suivante :

Monsieur l'abbé Magne,
Oubliant votre caractère de prêtre, il vous plaît de me faire intervenir entre vous et mon mari, et vous livrez mon nom à la publicité de votre journal, *La Croix du Lot*. Vous voulez faire du bruit autour de vous, cette façon de réclamer vous convient.

Eh bien, soit, Monsieur ! Moi de même, je me réserve pour l'audience que vous annoncez avec tant de fracas.

Vous n'intimiderez pas deux femmes, car, heureusement, je ne suis pas allée seule chez vous, et, par conséquent, vous ne pourrez me faire dire, ni faire croire ce que vous voudrez.

Vous faites grand tapage sur un mot ; vous avez été moins sévère dans votre cabinet. Vous parlez bien fort de votre honneur ! eh ! croyez-vous que les autres ne tiennent pas au leur ?

A l'abri de votre robe, vous auriez donc seul le droit de toucher à tout, de dire, d'écrire, de laisser lire entre vos lignes.

Vous me comprenez n'est-ce pas ?
Non ! je ne resterai pas simple spectatrice, j'irai au Tribunal où la personne qui m'accompagnait, lorsque je suis venue chez vous, m'accompagnera encore. Moi aussi, je me réserve pour le jour de l'audience, et j'espère bien que vous ne vous déroberez pas.

Cahors, 23 novembre 1896.

LOUISE PARAZINES.

Observation

Monsieur l'abbé Magne, à la fin de son dernier article, dans *La Croix du Lot*, pourrait faire supposer à ses lecteurs et amis que j'ai reçu son invitation, aujourd'hui 23 courant, à 4 heures de l'après midi, je n'ai encore rien reçu.

PARAZINES.

Capitaine en retraite.

Veloce-Sport cadurcien

MM. les membres du conseil d'administration du V.-S.-C. se réuniront ce soir, à huit heures et demie, au siège du Club, café Tivoli.

La Vue aux Aveugles

On télégraphie de New-York au *New-York Herald*.

« Edison dit qu'il est persuadé qu'avec les rayons Röntgen il sera possible de rendre la vue aux aveugles, même à ceux qui ont perdu les yeux, pourvu que le nerf optique n'ait pas été atteint. Les expériences qu'il a faites sur deux aveugles semblent avoir donné de bons résultats. Edison va donner toute son attention à ces expériences. »

Les maladies contagieuses dans les établissements scolaires

On lit dans la *Petite République* :

« Le ministère de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs d'Académie une circulaire importante relative aux maladies contagieuses dans les établissements scolaires. Cette circulaire ne renferme aucune prescription nouvelle en ce qui concerne les maladies de variole, scarlatine, rougeole, diphtérie, coqueluche ; mais elle signale, pour la première fois, la pelade et la tuberculose. Les jeunes pèladiques devront être séparés pendant les classes et isolés pendant les récréations ; ils auront la tête toujours couverte.

« Quant aux tuberculeux, il a été décidé que le chef de chaque établissement d'enseignement, en s'appuyant sur un avis médical nettement motivé, préviendra la famille intéressée que la bronchite, l'entérite ou toutes autres affections analogues, nécessitent des soins hygiéniques qu'on

ne peut assurer au lycée ni au collège, et qu'il convient de leur rendre l'enfant atteint de l'une de ces maladies. »

Société agricole et industrielle du Lot

Stance du 14 novembre 1896

Présidence de M. Dufour, vice-président

1° Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

2° La société d'agriculture du département de la Gironde invite par une lettre de son président la société agricole et industrielle du Lot à envoyer à Bordeaux des délégués pour assister au congrès du black-rot les 7 et 8 décembre prochain.

La Société remercie le président de cette société, elle prendra ses dispositions pour s'y faire représenter.

3° Rapport est donné des plantations de chênes truffiers visités dans l'arrondissement de Gourdon. M. le rapporteur propose M. Constans, propriétaire à St-Clair, comme étant digne de la prime de 100 fr. qui a été proposée.

La Société adopte la proposition du rapporteur.

4° La Commission désignée pour faire l'étude d'un plant américain hybridé chez M. Pardes, propriétaire à Prayssac, a trouvé un producteur direct de Rupestris-Vinifera, inconnu jusqu'à ce jour portant de nombreuses et belles grappes de raisin.

Elle propose de le désigner sous le nom de Rupestris-Pardes, — la proposition est adoptée.

5° Lecture est donnée des observations faites par une commission désignée au sujet d'une étude faite par un Inspecteur de finances sur le fonctionnement en Allemagne de l'admission temporaire des blés et des bors d'importation.

Les propositions du rapporteur sont que la culture du blé doit être protégée et pour que cette production soit efficace, il estime qu'il y a lieu de surveiller de très près le fonctionnement de l'admission temporaire des blés et surtout l'usage des bors d'importation.

La Commission a confiance dans la compétence des hommes spéciaux et distingués qui sont à la tête du Ministère de l'Agriculture pour en faire l'essai.

La Société partage la manière de voir de M. le rapporteur.

6° L'élection de M. Lacoste, de Campasté commune de Puy-l'Évêque, est renvoyée, aux termes de règlement, à la prochaine réunion.

La séance est levée.

Accident

Samedi, vers deux heures du soir, le nommé Jean Vialatte, demeurant à Douelle, était debout sur une voiture, qui se trouvait sur le boulevard Gambetta. Le cheval, conduit par un enfant, ayant fait un écart, Vialatte est tombé, la tête la première, et s'est évanoui.

Transporté à l'auberge Boisse, M. Feyret, pharmacien, lui a donné les premiers soins.

Après un repos d'une heure, Vialatte a pu être reconduit à son domicile.

Contravention

La police a dressé une contravention contre la nommée Marie Couderc (dite Emilie), journalière, demeurant rue de l'Université, 1, pour tapage injurieux sur la voie publique.

Arrestation

Sur les indications de l'administration des contributions indirectes, la police de notre ville a mis, samedi dernier, en état d'arrestation deux contrebandiers d'allumettes, les femmes Vincent et Lescale, qui ont été écrouées à la maison d'arrêt.

La neige

Par suite de l'abaissement subit de la température, la neige a fait son apparition dans le plateau du Haut Quercy. A Souceyrac, Sénailiac, Latronquièrre et autres communes, le sol est recouvert d'une couche de plusieurs centimètres.

Saint-Céré

Grâce à l'intervention de notre compatriote M. Gustave Larroumet, l'Etat vient d'accorder à notre ville les gravures d'art suivantes, destinées à la salle de notre mairie :

Le Départ des Volontaires, gravure de Jacques, d'après Rude ; *Glorification de la Loi*, gravure de Flameng, d'après Baudry ; *Arches de Saint-Adrien*, gravure de Coppée, d'après H. Halz ; *Retour de la Ferme*, gravure de Jeannin, d'après Troyon ; *Rappel des Glaneuses*, gravure de Dammon, d'après Breton ; *Justice de Trajan*, gravure de Mordan, d'après Delacroix ; *Bergers d'Arcadie*, de Lamothe, d'après Poussin ; *Le Rêve*, de Giroux, d'après Detaille.

Limogne

Vendredi sur notre marché on a commencé à vendre des truffes. On en comptait au moins douze quintaux qui se sont vendues de 6 à 7 fr. le kilo excepté quelques paquets extra-belles qu'ont valu 8 fr. le kilo.

La campagne 1896-1897, car les truffes se récoltent jusqu'à fin mars, s'annonce très bien comme abondance et bonne qualité.

Les négociants en gros peuvent venir en nombre et sans crainte ; ils trouveront toujours à s'approvisionner largement.

La population de notre contrée bien éprouvée par la grêle de cette année, la mévente de ces denrées et la sécheresse des années précédentes trouvera dans la vente de ce précieux tubercule une grande compensation à ses désastres.

Voici la mercuriale :
Blé, 15 fr. l'hectol. Avoine, 7 fr. Mais, 8 fr. Mais extra-sec, 10 fr. Noix, 8 fr. Noix triées, 11 fr.

Ceruaux, 28 fr. l'hectol. Volaille. Poulets, 1 fr. le kilo, Dindons, 0 fr. 90 le kilo.

Gibier. Perdreaux, 2 fr. 25 pièce, Lièvres, 2 fr. le kilo. Grives, 0 fr. 55 pièce.

Foies gras, 4 fr. le kilo.

Montcuq

Par arrêté préfectoral, en date du 21 novembre, la société de secours mutuels de Montcuq est suspendue.

Luzech

Deux chevaux appartenant à M. Julien Cossé boulanger et marchand de bois à Frayssinet-le-Gélat, étaient attelés à une grande charette sur les bords du Lot. Celui de devant ayant eu peur a franchi le parapet de la chaussée, entraînant celui de derrière et le lourd véhicule dans un perret de six mètres de profondeur.

Grâce au courage et à la présence d'esprit de MM. Henri Cavalé, propriétaire, demeurant au Bourg de Luzech ; Auguste Roujols, éclusier et garde-pêche au même endroit, et du propriétaire de l'attelage, qui ont coupé les harnais, on a pu éviter de plus graves conséquences.

Figeac

Vendredi soir, le sieur Vinel, sous-chef d'équipe à la gare de Capdenac, a été pris par une machine en manœuvre et tué sur le coup.

Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

FÉLIX FRÈRES, 18, rue Séguier, PARIS

GUÉRISON RADICALE DES HERNIES (descotées)

par le BANDAGE OBTURATEUR des Spécialistes FÉLIX FRÈRES.

Dans un but de vulgarisation humanitaire de cette ingénieuse découverte dont s'occupe aujourd'hui tout le monde savant, Monsieur Félix, docteur de l'Institut herniaire, recevra à Villefranche, mercredi 25 novembre, hôtel de France; Cahors, jeudi 26, hôtel de l'Europe; Brives, vendredi 27, hôtel de Bordeaux; Souillac, samedi 28, hôtel des Ambassadeurs; Ussel, dimanche 29, hôtel du Dauphin; Guéret, lundi 30, hôtel St-François. M. Félix, revient en avril.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULLE D'OR



H. FABRE

10, RUE DE LA MAIRIE, 10 CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

SECURITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

A l'Imprimerie LAYTOU

Cartes de Visite

Depuis 1 fr. 25 le cent

Livrées dans la journée

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

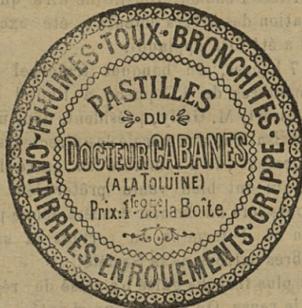
3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles de D^r CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles de D^r CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépot Ph^o DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ALMANACH UNIVERSEL

1897

Le Père la Charrue

J'ai deux grands boucs dans mon étable. Pierre Dupont.



Se vend à CAHORS : Chez Jean LARRIVE, fils aîné 16, Rue de la Liberté

AFFICHAGE GÉNÉRAL. DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUBOURG & C^o

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^o, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUBÉZ, DIRECTEUR 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcutié.

PRIX MODÉRÉS

ORFÈVRE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

CHRISTOFLE & C^o Manufacture à Paris, 56, Rue de Bondy ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horlogers-bijoutiers.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

BONS EXPOSITION 1900

pay. 2 fr. par mois pendant un an. N^{os} des titres envoyés de suite donnant droit entier, à partir du 1^{er} versement, à la totalité des lots dont plusieurs de 500,000 fr. Titres à disposition du client, sécurité absolue. Envoyez mandat-poste. Tirage proch. 25 novembre. Morin, 23, chaussée d'Antin, Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Coudere, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS